

Conseil Municipal d'ESCAUDES
Compte Rendu de la Réunion du Mardi 27 Octobre 2015 à 18h30

Présents : MM. TULARS Bernard, MANSENCAL Christian (1^{er} Adjoint), DAUDET Bernard, BENTEJAC Francis, RIOLLOT Yves, ROUCHET Alain, DANFLOUS Jean Louis, Mmes DE FREITAS Patricia, CHANCELLE Marie Ange, FERRAND Françoise.

Etait excusé : M. MONNIER Philippe (pouvoir donné à M. TULARS Bernard)

Date de la Convocation : 22/10/2015

Secrétaire de séance : M. TULARS Bernard

La séance est ouverte à 18h30.

I - DELIBERATIONS

1) Suppression au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe et création d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe à temps non complet DEL271015-29

Karine Nadeau est actuellement au grade d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe; or la commission administrative paritaire, réunie le 16 septembre 2016, à émis un avis favorable pour son avancement au grade d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe.

Afin de pouvoir la nommer sur ce nouveau grade le Maire indique qu'il est nécessaire de supprimer le poste existant et d'en créer un nouveau.

Il est proposé de :

- Supprimer le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à 17h30,
- Créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à 17h30.

Le conseil municipal,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu les décrets n° 87-1107 et 87-1108 du 30 décembre 1987 modifiés relatifs à la rémunération et à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire placée auprès du Centre de Gestion en sa réunion du **16 septembre 2015** ;

Vu notamment l'article 34 de la loi précitée.

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents ou représentés ;

DECIDE

- la suppression au tableau des effectifs de la commune d'un poste **d'Adjoint administratif de 2^{ème} classe à 17,50** heures hebdomadaires
- la création au tableau des effectifs de la commune d'un poste **d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à 17,50** heures hebdomadaires ;
- la présente modification du tableau des effectifs prend effet à compter du **01/11/2015**, et justifiera l'inscription des crédits nécessaires au budget de la commune.

II – INFORMATIONS DIVERSES

1) Mutualisation des services :

La loi de réforme des Collectivités Territoriales du 16/12/2010 a rendu obligatoire un rapport relatif aux mutualisations des services entre les CDC & les communes membres. Ce rapport comprend un projet de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat.

Le Maire remet à chaque conseiller un extrait (concernant la commune) du projet de rapport sur cette mutualisation afin que chacun puisse se prononcer, et donner son avis, lors du prochain Conseil Municipal (le 16/11).

2) Colis de Noël : En continuité de la tradition qui veut que, chaque année, un cadeau soit offert à chaque Escaudais de + de 70 ans et de moins de 11 ans, le Maire soumet au Conseil Municipal les 2 sélections qui lui ont été proposées pour les seniors :

- Colis de 23 € & 30 € de Eymet-Village
- Colis de 23 € & 30 € des Ducs de Gascogne.

Après discussion les colis des Ducs de Gascogne sont retenus et un bon cadeau de 30 € à Joué-Club sera offert aux enfants.

3) Téléthon 2015 : la Commune participe avec un bon de 2 repas au Restaurant l'S-Caudais d'une valeur de 50 €.

IV – PLANNING MOIS A VENIR

- Lundi 16 Novembre à 18h00 : réunion du prochain conseil municipal.

La séance est levée à 19h 30.

TULARS Bernard		MONNIER Philippe	<i>Excusé (pouvoir donné à M. TULARS)</i>
MANSENCAL Christian		DAUDET Bernard	
DANFLOUS Jean Louis		ROUCHET Alain	
DE FREITAS Patricia		CHANCELLE Marie Ange	
BENTEJAC Francis		FERRAND Françoise	
RIOLLOT Yves			